

Missions de l'AVS :

Aides aux déplacements

Aider à se déplacer:

- dans la classe
- dans l'établissement
- dans la classe ET dans l'établissement

Accompagner le jeune lors de ses déplacements :

- dans la classe
- dans l'établissement
- dans la classe ET dans l'établissement.

Aides à l'installation

Aider à s'habiller
Aider à l'installation en classe
Installer le matériel pédagogique adapté

Aides pendant les cours

Adaptation matérielle des documents de travail
Aide à la communication
Aide à la gestion du matériel scolaire
Aide à la stimulation de l'élève
Assister l'élève lors de l'EPS
Assister l'élève lors des évaluations
Assister l'élève lors des manipulations
Ecrire chaque fois que l'élève en a besoin
Ecrire pour l'élève
Prendre l'ensemble des notes durant les cours (y compris en l'absence du jeune)
Répéter les consignes le cas échéant
Aider à la concentration
Répéter au jeune ce qui est dit en classe lors des échanges

Aides en dehors des cours

Aider à l'installation au restaurant scolaire
Aider à la prise du repas
Assister l'élève pendant l'attente des cours
Assister l'élève pendant l'attente du transport scolaire dans le cadre de l'établissement
Assister pendant les temps de récréation
Veiller à la sécurité de l'élève

Missions particulières

Aider pour les soins d'hygiène, les changes
Gérer les situations de crise
Pratiquer des aspirations endo-trachéales (stage Croix Rouge)